

### LE PROCESSUS DÉCISIONNEL EN ACCÈS À L'INFORMATION : COMMENT DÉCIDER AVEC JUSTESSE

Formatrice : M<sup>me</sup> France Desmeules, spécialiste en éthique appliquée

Québec, 7 novembre 2018 – Montréal, 9 novembre 2018

### PROGRAMME

---

Le domaine de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels en est un où la législation est très présente. On pourrait ainsi croire qu'il suffit d'utiliser les textes de loi quand vient le temps de prendre une décision. Ce n'est évidemment pas aussi simple. **Transparence, intérêts divergents, délais et bien d'autres éléments font partie du processus décisionnel au cœur duquel le responsable de l'accès doit œuvrer.**

Cette formation permettra aux professionnels de comprendre et d'intégrer des notions de base en éthique et d'expérimenter une méthode simple d'aide à la prise de décision par l'analyse de situations concrètes. Elle constitue un outil supplémentaire pour prendre plus de recul dans la prise de décisions, parfois délicates, et ce, de la façon la plus juste possible en concordance avec des valeurs et obligations professionnelles.

#### Objectif général

- **Prendre une décision en concordance avec des valeurs et des obligations professionnelles**

#### Objectifs particuliers

- Évaluer les enjeux et les conséquences d'une décision d'invoquer ou non une restriction discrétionnaire dans un contexte particulier
- Décider avec justesse dans les situations délicates
- Élaborer un argumentaire d'une décision comme étant la meilleure dans les circonstances

#### L'ENGAGEMENT DE L'AAPI

***Une approche pédagogique favorisant la participation active, utilisant des situations réelles ponctuées de solutions pratiques, et proposant des procédures pour la mise en application immédiate des connaissances***